

## Actualités loisirs et culture

### Partenariat VTF "L'Esprit Vacances" 2017

La SRIAS Auvergne-Rhône-Alpes a signé une convention avec VTF l'Esprit Vacances pour permettre aux agents de l'État, actifs ou retraités, ressortissants de la SRIAS Auvergne-Rhône-Alpes, de bénéficier de réductions sur les séjours vacances en France et à l'étranger proposés dans les brochures été et hiver de VTF. Une subvention SRIAS d'un montant de 200 € à 600 €, accessible à tous les agents, sera déduite de votre facture.

LES ID SOLIDAIRES Été 2017 VTF pour la SRIAS...

LES ID SOLIDAIRES Été 2017 VTF pour la SRIAS Auvergne-Rhône-Alpes : [VTF Offres Solidaires SRIAS Été 2017](#)

VTF propose en France, des séjours en villages de vacances vers plus de 60 destinations quatre saisons, avec des implantations exceptionnelles toutes formules : locations, pension complète ou demi-pension, des animations, et des clubs enfants gratuits à partir de 3 mois jusqu'à 17 ans accessibles 5 ou 6 jours par semaine.

Et pour voyager à travers le monde à la découverte des paysages authentiques et éblouissants des 5 continents, VTF des séjours ou circuits de qualité mais aussi un grand choix de locations et campings en Espagne et Italie.

## Pour découvrir les modalités du partenariat avec VTF



### BROCHURES GRATUITES RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS

#### PAR TÉLÉPHONE

**N° Cristal 0 969 370 615**

APPEL NON SURTAXÉ

(impératif si vous souhaitez cumuler la participation SRIAS + la remise VTF)

#### PAR INTERNET

[www.vtf-vacances.com](http://www.vtf-vacances.com)

(espace CE et collectivités) avec le code **965766**

(seules les remises VTF seront appliquées)

**Agents actifs et retraités des services de l'Etat de la région Auvergne Rhône Alpes, avec la SRIAS Auvergne-Rhône Alpes et VTF bénéficient de remises pour vos prochaines vacances.**

Découvrez dans les brochures été et hiver et le site web toutes les offres vacances L'Esprit Vacances en France et à l'étranger.

Des villages et résidences de vacances à taille humaine en location, pension complète et demi-pension avec des animations pour les adultes et des clubs enfants gratuits dès 3 ans.

Des séjours et circuits à l'étranger, locations en Espagne et Italie, hôtels de méditerranée ou circuits aux USA

#### CUMULEZ LES AVANTAGES !

La SRIAS participe à vos frais de séjours en plus des remises tarifaires accordées par VTF. Minimum 30% sur les frais de séjour par agent (voir détails et modalités page suivante)

#### TARIFS PRÉFÉRENTIELS ACCORDÉS À TOUS LES AGENTS

- 12% de remise sur les villages et résidences VTF en France\*
- 5% de remise sur les voyages et les villages "partenaires"
- Adhésion VTF offerte (valeur 40€)
- Accès aux offres solidaires SRIAS : 25% de remise sur une sélection de destinations pour les agents dont le quotient familial VTF est inférieur ou égal à 1080€

\* VTF pratiquant une tarification variable en fonction du quotient familial (périodes grisées des grilles tarifaires), la remise sera de moins 17% pour les agents dont le QF mensuel est inférieur à 640€



NB : Les remises sont cumulables avec les offres première minute "l'Esprit Vacances" et les Early Booking des séjours étranger sans transport (voir brochures et site web). Elles ne sont pas cumulables avec les promotions de dernière minute et les "promos du jeudi", les "Packs surprise" et les "10€ offerts".

# MODALITÉS PRATIQUES 2017

## AI-JE DROIT A UNE PARTICIPATION DE LA SRIAS DONT JE DÉPEND ?

Tous les agents de l'état actifs et retraités en région Auvergne-Rhône Alpes peuvent bénéficier d'une subvention en 2017  
Au minimum 30% des frais de séjours plafonné à 200€

## MONTANT DE LA PARTICIPATION

La participation SRIAS est calculée sur la base de votre quotient familial mensuel

### Calcul du Quotient Familial Mensuel :

$$Q.F.M. = \frac{\text{dernier revenu fiscal de référence du foyer}}{12 \times \text{nombre de parts}}$$

Vous devez impérativement fournir à VTF les justificatifs suivants :

- Copie du dernier bulletin de salaire ou de solde ou de pension émanant d'un ministère d'état (code MIN) ou d'un établissement bénéficiant d'une dérogation pour 2017
- Copie du dernier avis d'imposition du foyer

Les réservations ne pourront être confirmées que sur présentation de ces pièces.

## RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

En 2017, les agents ne peuvent bénéficier que d'une seule participation SRIAS pour l'année civile  
Si une famille est composée de 2 agents, la participation est plafonnée à une aide par année civile

Les séjours doivent être de 7 jours minimum.

Les participations SRIAS sont attribuées par ordre d'arrivée dans la limite du budget alloué à cette action par la SRIAS pour l'année civile 2017

Dans le cas d'épuisement du budget prévu ou si vous souhaitez réserver plusieurs séjours vacances, la participation SRIAS ne pourra pas vous être attribuée mais les tarifs préférentiels VTF seront appliqués

Tableau des tranches de revenus et des montants subventionnés SRIAS

Tranches	Quotient familial mensuel	Subventions SRIAS
1 <sup>re</sup> tranche	Inférieur à 640€	60% des frais de séjour maximum de 600€
2 <sup>e</sup> tranche	Entre 640 et 1080€	40% des frais de séjour maximum de 400€
3 <sup>e</sup> tranche	Supérieur à 1080€	30% des frais de séjour maximum de 200€





# LES ID SOLIDAIRES

## Été 2017 VTF pour la SRIAS

### Jusqu'à 40% de remise\*

(offres réservées aux agents dont le Quotient Familial VTF est inférieur ou égal à 1 080€)

	1 au 8/07	8 au 15/07	15 au 29/07	29/07 au 19/08	19 au 26/08	26/08 au 2/09
<b>PENSION COMPLETE</b>	299€ Le Sauze (339€) Arvieux (339€)	299€ Montgenèvre (339€) Doucy (339€)	329€ Montgenèvre (378€) Montalbert (399€)	349€ Montgenèvre (399€)	299€ Montgenèvre (339€) Doucy (339€)	299€ Le Sauze (339€) Arvieux (339€) Vernet (339€)
	329€ Métabief (379€) Carcans (399€)	379€ Vernet (469€) Carcans (495€)	389€ Carcans (495€) Métabief (530€)	409€ Vernet (549€) Doucy (499€) Métabief (579€)	339€ Vernet (469€) Arvieux (429€)	329€ Céreste (379€)
	299€ Joyeuse Mobilhome 6 pers. (419€) Carcans Oyats/Chalet 3p/4 pers. (369€) Villeneuve/Appart. 4 pers. (529€)	359€ Les Orres/Studio 4 pers. (459€)	389€ Joyeuse Back Banana 4/5 pers. (575€) Les Orres/Studio 4 pers. (459€)	499€ Joyeuse Back Banana 4/5 pers. (625€) Les Orres/Studio 4 pers. (559€)	379€ Joyeuse Back Banana 4/5 pers. (419€) Les Orres/Studio 4 pers. (489€)	249€ Joyeuse Back Banana 4/5 pers. (299€)
		499€ Carcans Oyats/Chalet 3p/4 pers. (669€) Vernet/Appart. 4 pers. (719€)	699€ Carcans Oyats/Chalet 3p/4 pers. (825€)	699€ Vernet/Appart. 4 pers. (779€)	599€ Vernet/Appart. 4 pers. (719€)	439€ Villeneuve/Appart. 4 pers. (559€) Vernet/Appart. 4 pers. (499€)

Tarifs enfants : 6 à - 16 ans : 249€ et 3 mois à - 6 ans : 99€

Les tarifs indiqués entre parenthèses correspondent aux tarifs publics.

Places limitées au nombre attribuées à l'opération et selon disponibilités au planning. Non cumulable avec les autres promotions ou remises

Réservations 0 969 320 615 **indiquer le code action 37**

APPEL NON SURTAXE

**w w w . v t f - v a c a n c e s . c o m**